

LES ARAIGNEES : Un monde fascinant et méconnu...

par **Maxime Leutchmann** (19 septembre 2013)

C'est à une immersion dans le monde étrange et ignoré des araignées à laquelle nous a conviés ce jeudi 24 septembre Maxime Leutchmann, naturaliste à Nature Environnement 17.



Première interrogation : qu'est ce qu'une araignée, comment les reconnaît-on ?



Les araignées ne sont pas des insectes, même si leurs ascendants phylogénétiques sont apparus en même temps il y a environ 400 millions d'années. L'ordre des araignées appartient à l'embranchement des

arthropodes, classe des arachnides. A l'intérieur de cet ordre, deux sous-ordres dont je vous épargnerai le nom latin. Nos araignées locales appartiennent toutes au même sous-ordre, l'autre ne comportant que des espèces exotiques. On a retrouvé des individus piégés dans l'ambre, datant d'une centaine de millions d'années (crétacé).

Deux critères permettent de distinguer les araignées des insectes : elles ont huit pattes au lieu de 6, et leur corps est constitué de deux tronçons au lieu de 3.

Certes, me direz vous, mais une araignée en général ça court vite, difficile de compter les pattes. Quant à examiner le corps, la majorité des espèces sont minuscules. On ne se promène généralement pas avec une binoculaire...

Pour le commun des mortels, l'araignée restera la bête qui tisse une toile.

La soie leur grande richesse.

Et c'est une erreur. Contrairement aux idées reçues, très peu d'espèces tissent une toile et encore moins une belle toile géométrique. Par contre toutes secrètent de la soie. Que ce soit pour emprisonner leur proie, on rappelle que toutes les araignées sont carnivores, pour se construire un tunnel d'affût comme nos mini mygales, ou pour migrer, elles disposent d'organes spécifiques, les filières, et des peignes sur les pattes arrière qui leur permettent de tisser différents types de fil, collant ou non.



Pour les espèces orbitales, qui font des toiles géométriques, il faut savoir que l'araignée refait sa toile tous les jours, utilise dans un premier temps une soie non collante pour faire l'armature et les cercles concentriques puis revient sur ses pas en ingurgitant la soie et en la remplaçant par une soie collante, destinée à piéger les insectes. Les dimensions sont calculées de telle sorte que l'araignée puisse passer de part et d'autre de la toile sans abîmer son chef d'œuvre. C'est le cas de deux espèces que l'on voit souvent : l'épeire diadème avec sa croix blanche sur l'abdomen et l'argiope frelon avec ses bandes noires et jaunes peut-être destinées à tromper ses proies potentielles.

Revenons sur le déplacement des araignées. Ce sont des espèces qui utilisent pour vivre un territoire réduit. Néanmoins, il leur faut dans certains cas franchir des distances considérables par rapport à leur taille. C'est le cas au moment de la dissémination des jeunes. L'araignée se met dans une certaine position, je dirai « les fesses en l'air », secrète un fil de soie qui au fur et à mesure de son allongement va donner lieu à de plus en plus de prise au vent jusqu'à ce que l'araignée décolle et se laisse transporter par le vent.

La vie suspendue à un fil

C'est une loterie pour laquelle il y a peu de gagnants. Les prédateurs ne manquent pas, et pour les espèces inféodées à un milieu particulier, la chance d'atterrir dans ledit milieu est infime.

Ce qui nous amène à parler de leur état de conservation. Il y aurait 1705 espèces d'araignées en France, représentant 4 à 5 millions d'individus à l'hectare (rappelons que pour l'homme le chiffre est de 1,2 million ...) mais elles sont les grandes absentes, tout comme les insectes, des programmes de protection des habitats qui sont centrés sur les grands animaux, oiseaux, mammifères, reptiles ... Aucune espèce d'araignée n'est protégée en France.

Pour tenter de pallier à ces insuffisances, la région Poitou-Charentes a lancé une étude de deux ans d'inventaire sur la présence d'araignées sur des milieux à pelouses sèches et sur les relations avec les milieux avoisinants et surtout les pratiques de gestion de ces milieux.

Les pelouses sèches sont des « *Écosystèmes caractérisés par une végétation essentiellement herbacée et xérophile sur sols calcaires peu profonds* »

Ce sont des milieux extrêmement riches du point de vue biodiversité. 3 sites ont été retenus en Charente Maritime : les côteaux de la Trézence, les chaumes de Sechebec, et l'ex réserve de Château Gaillard.

Plus de 5600 individus ont été prélevés, donnant lieu à 82 espèces nouvelles pour la Charente Maritime, dont 30 espèces « spécialistes », c'est-à-dire inféodées à ces milieux.

Sans surprise les résultats de l'étude montrent que toutes les pratiques de gestion « lourde » sont préjudiciables, seul le pâturage extensif permettant de maintenir la végétation rase en douceur améliore les conditions d'existence.



Je suis loin d'avoir retranscrit toutes les informations transmises par Maxime durant son brillant exposé. Nous l'en remercions vivement et nous vous encourageons d'une part à regarder d'un œil bienveillant ces araignées qui sont une aide précieuse dans les jardins pour la lutte contre les insectes nuisibles, d'autre part à consulter le superbe livre [« Arachna, le voyage d'une femme araignée »](http://www.editions-belin.com/ewb_pages/f/fiche-article-arachna-16001.php).(http://www.editions-belin.com/ewb_pages/f/fiche-article-arachna-16001.php).